



4545, av. Pierre-De Coubertin
Montréal QC H1V 0B2
tél. : 514 252-3345 | fax : 514 252-3346
www.golfquebec.org

SUBVENTION – ENTRAÎNEUR DE GOLF COMMUNAUTAIRE

Formation des *Entraîneurs de golf communautaire* (PGA du Canada – PNCE)

Il s'agit d'un soutien financier pour couvrir une partie des frais d'inscription.

Cette formation s'adresse aux personnes intéressées à intervenir auprès des enfants pour les initier au golf. Il peut s'agir du responsable des juniors de votre club, un parent membre de votre club, un membre de votre personnel, un junior de votre programme qui pourrait aider les plus jeunes.

Les membres et les non-membres de la PGA du Canada sont admissibles à cette formation. Elle est d'une durée de 2 jours dont une partie est à l'extérieur. Il faut être âgé de 16 ans et plus.

Conditions d'admissibilités pour une subvention :

- Vous devez être inscrit en tant qu'instructeur du programme Premiers élans CN pour la saison 2017;
- Être référé par un membre de la PGA du Canada;
- Être associé à un club ou à un organisme qui offre des services de développement du golf junior;
- Être membre de Golf Québec / Golf Canada (amateur) ou de la PGA du Canada (professionnel).
- Le club doit être membre de Golf Québec.

Procédures :

- a) Faire une demande de subvention par courriel à pclement@golfquebec.org;
- b) Fournir un court texte qui précise votre engagement et votre rôle au club dans le programme de golf junior;
- c) Fournir une lettre de recommandation du professionnel de la PGA du Canada qui soutient votre candidature;
- d) Fournir une preuve d'inscription à la formation;

La date limite pour présenter votre demande est le 5 mai;

Après cette date, les demandes de subventions seront évaluées et attribuées selon le principe de premier-arrivé, premier-servi.

Notes :

- a) Le montant de la subvention est de 300 \$;
- b) Le nombre est limité;
- c) Un maximum d'une subvention par club;
- d) Il y aura une liste d'attente et une 2^e subvention pourrait être attribuée dans un même club si le nombre maximal n'était pas atteint en date du 5 juin, et redistribuée selon la formule premier-arrivé, premier-servi.

Pour vous inscrire à la formation, suivez ce lien [PGA du Canada](#)